

VILLE DE BEZONS

Département du Val d'Oise

PLAN LOCAL D'URBANISME

5. ANNEXES

5.3 Plan de Préventions des risques d'Inondations de la Seine

5.3.1 Cartographies

Arrêt	Enquête publique	Approbation
Vu pour être annexé à la délibération n° 2015-4 du 4 février 2015	17 Juin 2015 – 17 juillet 2015	Vu pour être annexé à la délibération n°2015 Du 09/12/2015

PPRI

Plan de Prévention des Risques inondations

BEZONS



PPRI Seine Argenteuil-Bezons

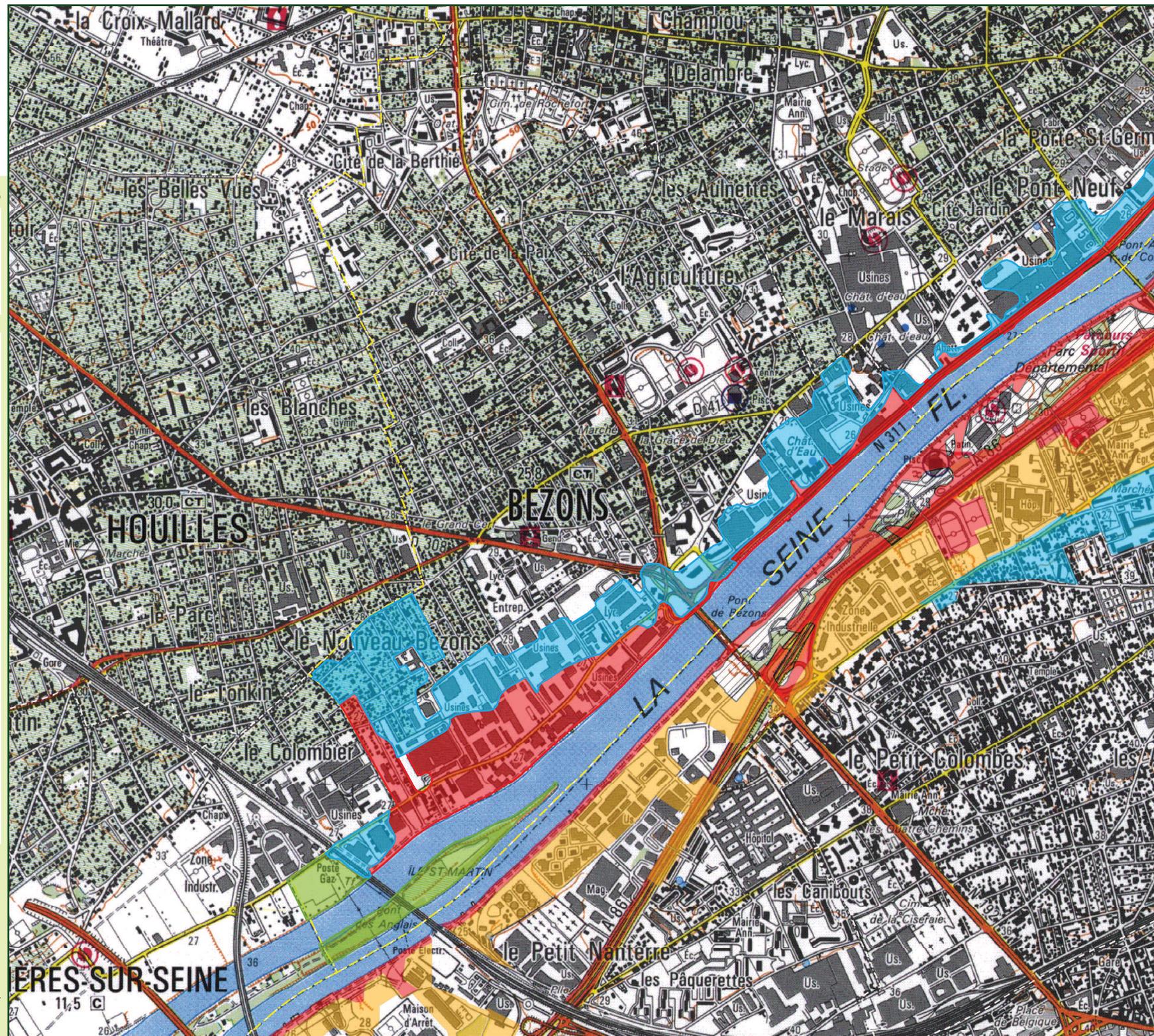
-  ZONE BLEUE
(Zone urbanisée située en zone inondable)
-  ZONE ROUGE
(Zone de découlement principale du fleuve en période de crue)
-  ZONE VERTE
(Zone d'expansion des crues)

PPRI Seine Hauts-de-Seine (92)

-  ZONE ROUGE
(Zone à forts aléas à préserver - stockage de la crue)
-  ZONE BLEUE
(Centre urbain, quels que soient les aléas)
-  ZONE ORANGE
(Secteurs autres que « centres urbains »)
-  ZONE VIOLETTE
(Secteurs dont l'urbanisation est prévue au SDRIF avec un intérêt stratégique au niveau national)
-  ZONE HORS SUBMERSION

Limites administratives

-  département
-  commune



0 250 500 Mètres

1:13 524

Sources : IAURIF - DDE 95 - DDE 92

PPRI

Plan de Prévention des Risques inondations

BEZONS



PPRI Seine Argenteuil-Bezons

-  ZONE BLEUE
(Zone urbanisée située en zone inondable)
-  ZONE ROUGE
(Zone à forts aléas à préserver - stockage de la crue)
-  ZONE VERTE
(Zone d'expansion des crues)

PPRI Seine Hauts-de-Seine (92)

-  ZONE ROUGE
(Zone à forts aléas à préserver - stockage de la crue)
-  ZONE BLEUE
(Centre urbain, quels que soient les aléas)
-  ZONE ORANGE
(Secteurs autres que « centres urbains »)
-  ZONE VIOLETTE
(Secteurs dont l'urbanisation est prévue au SDRIF avec un intérêt stratégique au niveau national)
-  ZONE HORS SUBMERSION

Limites administratives

-  département
-  commune



0 250 500 Mètres

1:13 000

Sources : IAURIF - DDE 95 - DDE 92 - © Fond Ortho IGN 2003